

Dans votre établissement, le
Psy EN, Mme _____
est de permanence le :

Jour :

Horaires :

Notes :

Pour rencontrer un Psychologue
de l'Éducation Nationale
contacter le :

CIO

65, avenue de Lyon

73000 CHAMBERY

04.79.33.84.00

Cio-chambery@ac-grenoble.fr

www.cio-chambery.fr

Ouvert du lundi au vendredi

Rendez-vous ou Accueil

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouverture du CIO pendant
les petites vacances scolaires
et une partie des grandes
vacances scolaires



Les Psychologues de l'Éducation Nationale

Spécialité

Éducation Développement et
Conseil en Orientation scolaire
et professionnelle

Psy-EN 2nd degré

CIO de Chambéry

Service public gratuit

Vous vous posez des questions...

En tant que parent :

- Il sait ce qu'il veut faire plus tard, mais pourra-t-il y arriver ? Où peut-il aller ?
- Il a trop d'idées sur ce qu'il veut faire et il n'arrive pas à choisir.
- Mon enfant n'est pas motivé pour l'école, il a des difficultés scolaires, il décroche, il a du mal à s'adapter au collège ou au lycée...
- Quelles sont les formations proposées par les établissements ?
- Est-ce que la SEGPA ou l'ULIS pourrait l'aider ?
- Il n'a pas de projet et il a besoin de conseil.

En tant qu'élève :

- Je sais quel métier je voudrais faire, comment y arriver ?
- Je me pose des questions sur les études que je pourrais faire.
- J'ai trop d'informations, comment choisir ?
- Quelle est la différence entre un BTS et un DUT ?
- Que peut-on faire avec un Bac Pro ?
- Je ne sais pas quoi faire l'année prochaine.
- J'en ai marre de l'école, ai-je d'autres solutions ?
- Je voudrais me poser pour faire le point.

Le conseiller d'orientation psychologue devient

Psychologue de l'Éducation Nationale

Spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »

Régi par un code de déontologie du psychologue

Les Psy EN du 2nd degré exercent :

- Dans un CIO

Le CIO est un lieu d'accueil, d'information et de conseil ouvert à tout public (scolaire ou non scolaire, public ou privé) avec ou sans RDV.

Les Psy EN accueillent le public pendant les périodes scolaires et pendant les vacances.

- Dans les établissements scolaires publics (collèges, lycées, lycées professionnels, universités...)

Chaque Psy EN assure des permanences dans plusieurs établissements.

Il reçoit des élèves et les familles sur RDV et assure un suivi.

Il intervient en classe pour des séances ou ateliers liés à l'orientation.

Il travaille en collaboration avec les enseignants et les équipes éducatives.

Son rôle :

- Favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves.
- Accompagner les élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire.
- Aider chacun à définir son parcours d'orientation à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.
- Ils peuvent être amenés, en fonction des situations, à faire passer des questionnaires d'intérêts pour aider à la réflexion sur le projet.
- Ils peuvent être amenés à pratiquer une évaluation psychologique / psychométrique pour évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif comme par exemple pour une éventuelle entrée en SEGPA / dossier MDPH.

Ce qu'il ne fait pas :

- Thérapie
- Soins
- Pédagogie